

## Démonstration de complantage

Le 29 Décembre 2016 à 14 h le Pôle Amont de la cave coopérative de St Maurice avait donné rendez-vous aux coopérateurs pour une démonstration de matériel facilitant le remplacement des souches manquantes dans les parcelles. Cet après-midi a été organisé avec le concours de Jean Yves GAL. Une vingtaine de coopérateurs étaient présents à cette démonstration.

Jean Yves Gal est intervenu sur l'importance de remplacer des parcelles entre 10 et 15 ans qui commencent à avoir des souches manquantes en faisant le lien avec la diminution des rendements. Il a également exposé les problématiques liées au complantage : durée de l'opération, problème de désherbant, reprise du plant...

Les participants se sont ensuite rendus sur une parcelle pour voir le matériel en condition de travail. Deux types de matériels étaient présentés par la société NR inov'concept qui a conçu les outils qui s'adaptent à une mini pelle.

- Un godet vibrant pour faire le trou. Ce godet n'est pas plein, les barres vibrent pour laisser passer la terre mais retenir la souche après avoir fait le trou. La souche peut ensuite être posée à l'arrière de la mini pelle sur un traineau. L'avantage est que l'on peut tout faire avec un même outil, il n'y a pas de compactage du bord du trou, les pierres ou grosses herbes peuvent être triées pour ne pas rester au fond du trou.
- Une tarière qui place les différents types de plants avec le tuteur. Une personne pose le plant et le tuteur dans le corps de la tarière. Elle fait un trou sans tassement et ressort en laissant le plant et le tuteur. Il reste à arranger un peu la terre et à attacher le tuteur au fil.

Présente lors de la démonstration, l'entreprise Michel T.P. réalise ce type de travail en prestation. Plusieurs possibilités sont possibles suivant les besoins (uniquement le trou, chantier fini,...). Selon le type de parcelle et le nombre de plants à remplacer on peut compter en moyenne 500 plants par jour de travail (trou + plantation).

Si des coopérateurs sont intéressés par ce type de travaux ils peuvent contacter les entreprises mentionnées.

Merci de tenir informé Jean Yves GAL si vous mettez en place un chantier de remplacement. Il suivra l'évolution de la reprise et pourra vous conseiller sur l'itinéraire technique à mettre en place pour favoriser la reprise (désherbant, engrais, travail du sol,...).

Remerciements aux professionnels pour la qualité de la démonstration.

Nous remercions également les pépinières BERTRAND pour le don des plants longs qui ont servi à la démonstration.